

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune déléguée de LE BENY-BOCAGE SOULEUVRE EN BOCAGE date de dépôt : 04 décembre 2024

complété: 03 janvier 2025

demandeur: BOSSARD Mylène

pour : Installation photovoltaïque dans le plan de toiture 3kWc en autoconsommation

adresse terrain : 6, Route de la Petite Rivière à SOULEUVRE EN BOCAGE (14350)

CERTIFICAT DE DECISION DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION **PREALABLE**

délivré par la Maire déléguée au nom de la commune déléguée de LE BENY-BOCAGE

Vu l'arrêté de délégation de signature n° 2023SEB040, La maire déléguée de la commune de Le Bény-Bocage à Souleuvre-en-Bocage, certifie qu'elle ne s'est pas opposée à la déclaration préalable de Madame Mylène BOSSARD enregistrée sous le numéro DP 014 061 24 B0023 pour le projet ci-dessus référencé avant le 03 février 2025.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Souleuvre en Bocage, Commune déléguée de Le Bény-Bocage Le 14 février 2025

> Le maire délégué, Sandrine LEPETIT

